

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE DE LA NAPPE ASTIENNE**

Réunion du 28 septembre 2017
L'an deux mille dix-sept à 14 heures trente.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, dûment convoquée, s'est réunie dans les locaux de la mairie de Sauvian, sur convocation de son président, Jean-Yves LE BOZEC. Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu délibérer valablement.

Membres de la CLE présents :

COLLEGE DES COLLECTIVITES	COLLEGE DES USAGERS	COLLEGE DE L'ETAT
Monsieur Claude ALLINGRI	Monsieur Alain LACOMBE	ARS (Madame Catherine MOREL).
Monsieur Bernard AURIOL	Madame Anne DUBOIS de MONTREYNAUD	DDTM 34 (Monsieur Eric MUTIN)
Monsieur Thierry BAËZA	Monsieur Arnaud LUPIA	DREAL (Monsieur Pierre VIONNET)
Monsieur Jean-Pierre BALZA	Monsieur Paul MOUNIER	
Monsieur Dominique BIGARI	Madame Anne RILLEN	
Madame Gwendoline CHAUDOIR	Monsieur Jacky LAUTIER	
Monsieur Thomas GARCIA	Monsieur Pierre COLIN	
Monsieur Jean-Claude GROS	Monsieur Hélios SOTOMAYOR	
Monsieur Jean-Yves LE BOZEC	Monsieur Cyril DUCRU	
Monsieur Frédéric PIONCHON		
Monsieur Michel ROYO		
Monsieur Christophe THOMAS		

Membres de la CLE représentés par mandat :

Monsieur Jean-Luc BERGEON, Madame Florence BRUTUS, Madame Julie GARCIN-SAUDO, Madame Catherine REBOUL, Monsieur Vincent GAUDY, Monsieur Jean MARTINEZ, Monsieur François TAUPIN, AE RMC (Madame Evelyne LACOMBE), Monsieur Stéphane PEPIN-BONET, Monsieur Alain MARTI

Excusés/Absents :

Madame Michèle LATOUR, Monsieur Serge PESCE, Madame Ariane SOTO-DESCALS

Etaient également présents :

Madame Léonie CAMBREA (CA Hérault), Madame Marie MOURLHOU (CCI Hérault), Monsieur Philippe BARBET (CABM), Madame Cécile IDIER (CABM), Monsieur Olivier ARCHIMBEAU (CAHM), Monsieur Sébastien THÉRON (CAHM), Madame Caroline MULLER (CD34), Monsieur Gilles LORENTE (SMBT), Monsieur Patrick GONINET (ASEF), Madame Véronique DUBOIS et Monsieur Baptiste DESMARTIS (SMETA).

Objet : Approbation du compte rendu de la dernière réunion de la CLE – 17 11 2016

EXPOSE :

Le 17 novembre 2016, les membres de la CLE ont validé le règlement de fonctionnement de la CLE suite à son renouvellement en septembre 2016. Le 3^{ème} vice-président a été réélu suite à la démission de Monsieur BIGARI. Le projet de SAGE, présenté lors de la réunion précédente a été validé et les premiers groupes de travail ont été mis en place. Enfin les modalités de consultation des administrations sur le projet de SAGE, prochaine étape de la démarche, ont été présentées. Le compte rendu de la réunion reprend point par point l'ordre du jour en précisant les échanges qui ont eu lieu en séance.

DECISION :

En l'absence de remarques concernant les termes de ce compte rendu, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne APPROUVE, après délibération et à l'unanimité, le document.

Le Président

Jean-Yves LE BOZEC